

AMENAGEMENT DE LA RIVE DROITE DU RHÔNE

POSITION DU CIL CENTRE PRESQU'ILE

28 novembre 2021

Il ne doit pas y avoir de travaux ni de mise en œuvre avant que la presqu'île ne soit apaisée. Dans la situation actuelle des bouchons créés sur l'axe Nord Sud se répercuteraient inévitablement sur la presqu'île avec un blocage de celle-ci (« Waze » enverra les véhicules vers les quais de Saône et toutes les rues de la presqu'île!)

Nous ne sommes pas d'accord sur la suppression de nombreuses places de stationnement utiles pour les résidents

La fluidité du trafic est un élément important pour diminuer la pollution. La suppression pure et simple des trémies (et notamment celle de Bellecour) ne peut donc pas être un invariant et doit être questionnée. Les trémies pourraient être adaptées à la seule circulation des voitures (rampes plus courtes grâce à une déclivité plus forte et un gabarit plus faible en hauteur) et la longueur souterraine allongée lorsque c'est possible.

De plus la couverture de la voirie actuelle entre la rue de la Barre et la place Antonin Poncet donnerait la possibilité d'un accès piétonnier au Rhône bien meilleur qu'avec une circulation en surface. **Celle-ci serait même une dégradation par rapport à la situation actuelle** avec la disparition de la traversée piétons au droit de la place Antonin Poncet qui est une belle réalisation (financée récemment par les deniers publics) et mérite d'être conservée

La sécurisation des lieux est indispensable car les espaces créés vont être "au droit des immeubles" (contrairement aux berges Rive Gauche) et les nuits de week-end seront un problème majeur.